

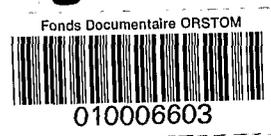


N° hors série
Spec. 50 ans
Dec. 1995
un continent en transition.

III - Des économies en mutation

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B*6603 Ex: 1

Les agricultures africaines : évaluer la performance ou privilégier les processus ?



par Jean-Pierre Chauveau*

Le diagnostic macro-économique des agricultures africaines au sud du Sahara donne lieu, depuis les années 1960, à une image qui revient de manière récurrente : celle d'agricultures «confrontées» à des «enjeux», à des «défis» ou à des «chantiers» considérables. Par exemple, s'ajuster à la croissance démographique ; assurer l'approvisionnement des villes et des marchés intérieurs ; enrayer la dégradation des revenus des agriculteurs ; mettre en œuvre une révolution «doublement verte» capable d'améliorer la faible productivité à l'unité de surface des techniques et des systèmes de culture tout en préservant la reproductibilité des ressources naturelles ; lever les entraves aux mécanismes du marché imputables aux distorsions politiques et au poids des traditions, etc.

Cette image se teinte parfois d'une touche d'optimisme, selon l'état de la croissance mondiale ou selon la nature des agences internationales et bilatérales d'aide au développement. Dans l'ensemble, toutefois, les pronostics sont très proches: les agricultures africaines n'ont guère d'avenir si un changement profond des techniques, des politiques, de l'environnement institutionnel, voire des mentalités, n'intervient pas et si les responsables nationaux ne suivent pas les politiques préconisées par les bailleurs de fonds (1). La comparaison tend donc à s'imposer avec les agricultures asiatiques, censées démontrer que la Révolution verte est possible pour peu que les sociétés agraires soient capables de se mobiliser autour de politiques gouvernementales cohérentes.

Notre propos est d'éclairer ce diagnostic macro-économique par la prise en compte d'un niveau d'analyse différent: celui des processus que mettent en évidence les études socio-économiques de terrain.

Grands défis et comportements ordinaires

Bien que d'orientations variées, ces études de terrain (économiques, géographiques, sociologiques, anthropologiques, voire agromonomiques) (2), ont en commun quelques caractéristiques qui les différencient des approches macro-économiques: elles produi-

sent leurs propres données (les comportements des agriculteurs sont complexes et évolutifs et relèvent toujours d'observations particulières) ; elles adoptent une attitude «compréhensive» à l'égard du comportement des acteurs (les agriculteurs ont toujours des raisons, bonnes ou mauvaises, d'agir comme ils le font) ; elles s'efforcent de ne pas isoler les comportements économiques des agriculteurs de leurs dimensions sociales et politiques (ils sont aussi chefs de famille, jeunes ou vieux, hommes ou femmes; ils ont une position sociale et des intérêts particuliers, ils sont intégrés à des réseaux d'influence, etc) ; elles accordent enfin autant d'importance aux contingences et aux changements qu'aux effets de structure (les agriculteurs ont toujours des arbitrages et des choix à faire et ils tentent de s'aménager une marge de manoeuvre, aussi faible soit-elle).

En bref, tandis que le diagnostic macro-économique et le pronostic formulé sur la base de performances globales se réfèrent à de grands défis, ces études privilégient l'observation des comportements ordinaires des agriculteurs dans leurs environnements quotidiens.

Quels sont les principaux résultats de ces études de terrain ? Sont-ils généralisables en dépit de l'aspect localisé ou régionalisé des données ? Qu'apportent-ils à la compréhension des dynamiques à long terme des agricultures africaines ?

Une image dynamique des agriculteurs africains

Ces approches donnent une image des agriculteurs africains situés dans leurs contextes réels, ce qui conduit en premier lieu à évacuer les stéréotypes les plus courants sur la paysannerie africaine: celui du collectivisme traditionnel ou du patriarcat tout puissant ou, au contraire, celui d'entrepreneurs rationnels en butte à l'arbitraire des politiques économiques ; l'archétype de la paysannerie soumise et passive ou son inverse, la paysannerie en perpétuelle résistance au changement. Les analyses montrent que les collectivités paysannes africaines sont hétérogènes et traversées de conflits internes,

que les collectivités villageoises sont des micro-arènes politiques où des groupes se confrontent et négocient, et que les villageois sont non seulement capables mais sont surtout régulièrement contraints de prendre des initiatives pour faire face aux risques et aux incertitudes provenant tant des impondérables de toute vie sociale que de la variabilité des conditions agro-climatiques et économiques.

Même au sein d'une exploitation, des arbitrages s'imposent aux agriculteurs: entre les fonctions de production, de consommation, d'accumulation et de transmission du patrimoine, car chacune de ces fonctions ne correspondant pas nécessairement aux mêmes unités et aux mêmes conventions sociales; mais aussi arbitrages entre les anticipations différentes des chefs d'exploitation, des femmes, des dépendants familiaux ou (cas très fréquent) des travailleurs non familiaux qui ne privilégient pas au même titre ou sous les mêmes formes l'auto-consommation, l'accès au revenu monétaire, l'unité du patrimoine ou la stabilité de la main-d'oeuvre (3).

En dépit de la diversité des situations, il est possible de tirer des régularités des comportements des agriculteurs. Par exemple: la primauté donnée à la recherche de la sécurité et à la minimisation du risque vis-à-vis de la recherche du profit afin de garantir la subsistance ; la préférence donnée à la rémunération du travail sur la productivité de la terre ; la préférence pour les techniques extensives qui, très généralement, rémunèrent mieux le travail et permettent une plus grande emprise foncière ; ou encore le fait que la migration (rurale, urbaine ou internationale) est considérée depuis longtemps comme un moyen parmi d'autres de garantir ou d'améliorer le niveau de subsistance des groupes domestiques ruraux.

Il est toutefois impossible d'enfermer les agriculteurs africains dans une logique ou une rationalité «paysannes» qui s'opposeraient de manière tranchée à la rationalité économique et technicienne. Les régularités observées ne doivent pas donner lieu à de nouveaux stéréotypes : la recherche de la sécurité n'est pas synonyme d'autosubsistance et peut fort bien passer par le recours au marché ou à la migration ; de même, la préférence pour la rémunération du travail vis-à-vis des autres facteurs de production n'est pas incompatible, dans certaines conditions foncières, de dégradation de la qualité de la terre ou de garantie des débouchés, avec des choix d'intensification et d'accumulation.

En effet, selon la nature de l'environnement social et économique, les situations personnelles, les productions concernées ou les

*Sociologue Orstom, équipe «Intervention économique et changement social», département «Société, urbanisation et développement». Laboratoire d'études agraires, Montpellier.

B*6603 ex 1



ressources dont ils disposent, les groupes différents d'agriculteurs combinent plutôt qu'ils n'opposent des «modes d'action économiques» variés (4). Par exemple, le recours généralisé au marché coexiste avec des formes non marchandes de production ou avec des contrats d'échange personnalisés qui garantissent les débouchés ; les activités agricoles vont de pair avec des projets de sortie de l'agriculture (notamment pour les enfants et les jeunes agriculteurs) ; des pratiques intensives, dès lors qu'elles sont jugées rémunératrices, sont combinées dans les mêmes exploitations avec les pratiques les plus extensives possibles pour s'assurer une emprise foncière ; les exploitants peuvent démanteler le «paquet technologique» d'un projet en adoptant rapidement telle proposition technique (par exemple la traction animale) et résister à telle autre, qui augmente leurs contraintes (par exemple des façons culturales standardisées et intensives), etc.

Nombre d'études socio-économiques de terrain (5) soulignent ainsi la compétence des agriculteurs africains pour faire face à l'instabilité et à la dégradation des conditions climatiques, agro-écologiques, économiques et politiques en dépit du fait que d'énormes problèmes demeurent et que les réponses des agriculteurs ne vont pas toujours dans le sens attendu : celui, par exemple, de l'intensification technique ou celui qui conduit à l'établissement d'institutions économiques «modernes».

Pour autant, y a-t-il échec définitif de la Révolution verte en Afrique ? Le «sous-développement institutionnel» y est-il plus particulièrement enraciné ? Il est intéressant de mener un parallèle entre ces deux thématiques importantes du débat sur le développement agricole pour montrer que les perspectives que l'on peut tirer des études de terrain ne corroborent pas toujours l'afro-pessimisme ambiant.

Quel avenir pour l'intensification ?

Concernant l'intensification des agricultures africaines, les recherches de terrain sont maintenant en mesure de montrer que ce processus n'obéit pas à un schéma évolutionniste et linéaire (6).

En premier lieu, les capacités d'innovation existent et ne se réduisent pas à l'intensification surtout lorsque les pratiques extensives sont possibles. De nombreuses études montrent que les pratiques culturales, les espèces et les variétés cultivées n'ont cessé de changer et continuent de changer sous nos yeux, au point que P. Richards parle d'une «révolution agricole africaine» (7). Il est vrai aussi que la très grande majorité des innovations agricoles ont été faites et se font encore non par intensification des systèmes de production mais par modification des systèmes de culture et d'exploitation (en particulier par l'usage de main d'œuvre extra-familiale), conformément à la logique privilégiant la rémunération du travail. Dans le cas

de large diffusion de cultures marchandes, comme l'arachide, le cacao ou le café, ou de cultures vivrières, comme le manioc, le riz pluvial ou certaines variétés de sorgho, d'igname et de taro, on peut même considérer que l'extensification (trop souvent confondue avec une simple extension de l'ancienne culture sur brûlis) constitue depuis un siècle la trajectoire d'innovation privilégiée par les paysannes africaines. Aujourd'hui, les possibilités d'innovation par extensification des pratiques s'amenuisent mais elles sont encore loin d'avoir disparu.

En second lieu, extensif et intensif ne s'opposent pas dans les pratiques des agriculteurs. La préférence pour la diversification et la combinaison d'options s'applique aussi aux systèmes de culture. Les techniques intensives et les techniques extensives cohabitent dans une même exploitation, réparties en fonction de la nouveauté des espèces cultivées ou de l'intensité en travail exigée par les cultures ou encore du niveau de rémunération et de garantie de débouché du produit. Les deux types de pratiques peuvent d'ailleurs se développer parallèlement, ce qui rend difficile un diagnostic global d'évolution.

Le caractère intensif ou extensif imputé à telle ou telle technique culturale est en outre très relatif. On le constate en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer les effets de proposition d'innovations par un projet. Par exemple, la culture attelée peut être détournée de l'objectif d'intensification de ses promoteurs et améliorer les contraintes en travail d'un système extensif. Cela explique en particulier le démantèlement des «paquets technologiques» proposés aux agriculteurs, qui sélectionnent les éléments en fonction de leurs propres objectifs de maîtrise des processus de production. Inversement, une innovation «intensive» (portant par exemple sur la restauration de la fertilité) pourra être rapidement adoptée par les agriculteurs pour un tout autre objectif (par exemple lutter contre une mauvaise herbe). En matière d'intervention technique, l'aménageur n'est pas forcément celui que l'on croit...

Enfin, certains auteurs estiment que la révolution verte est déjà présente en Afrique. Les cas existent, plus nombreux qu'on ne le croit, où les agriculteurs ont adopté de nouvelles variétés et mis en oeuvre des techniques de culture intensives (8). Il s'agit généralement de propositions émanant de la recherche-développement et réinterprétées par les agriculteurs en fonction de leurs systèmes de production, par exemple dans le cas des riziculteurs de l'Office du Niger. Mais des cas existent aussi d'intensification à partir de variétés et de techniques de culture émanant du milieu local (par exemple le sorgho repiqué de saison sèche dans la zone cotonnière du nord du Cameroun). Et, à propos du coton en Afrique, ne faudrait-il pas parler d'une véritable «révolution blanche» pour peu que l'on évalue la production et le rendement de coton et leurs effets induits (en particulier sur la production vivrière, sur l'association agriculture-élevage)(9) depuis quarante ans ?

De ces quelques remarques, on peut tirer deux conclusions principales. La première concerne notre connaissance des faits pour évaluer la trajectoire des agricultures africaines du point de vue de l'intensification des techniques : le manque de données historiques et, lorsqu'il en existe, l'absence de perspective historique dans les travaux d'expertise, font apparaître en fin de compte arbitraires les interprétations les plus pessimistes tirées de données fragmentaires agrégées. Comme le rappelle P. Couty, de manière provocante mais tout aussi réaliste : du point de vue agricole, l'Afrique n'est ni en panne, ni réfractaire à l'intensification, mais «en réserve» : l'ère de l'intensification est encore à venir.

La seconde conclusion est que toute interprétation fondée sur un schéma évolutionniste et mécanique du changement des techniques agricoles doit être proscrite. L'avantage d'un tel schéma, sous-tendu par la prééminence des variables démographiques, foncières et agronomiques est, certes, d'être logique et simple : face à la pression démographique, à la saturation foncière ou à la baisse de fertilité la solution ne peut venir que de l'intensification. Mais ce schéma est peu rigoureux car il ne prend pas en compte bien d'autres dimensions qui interfèrent avec ces variables, en ce qui concerne tant l'usage des techniques que l'accès social aux ressources que cet usage implique : contraintes ou ressources en matière de main d'œuvre et de mise en marché, conditions institutionnelles, savoirs locaux des agriculteurs, évolution des groupes domestiques, flexibilité et diversification des systèmes de production, migrations de colonisation et de main d'œuvre, demande urbaine... Il existe une multitude de combinaisons et de variantes qui laissent le débat ouvert... et une marge de manoeuvre appréciable pour les différentes catégories d'agriculteurs.

Or les diagnostics macro-économiques ne s'embarrassent guère de perspective historique pas plus qu'ils ne s'inquiètent des effets pervers d'agrégation des données. En outre, les interprétations linéaires et déterministes qui sont appliquées au cas africain le sont en référence aux expériences européennes et asiatiques. Cela n'est pas critiquable en soi, bien au contraire, car toute approche comparative doit être encouragée. Mais encore faut-il rappeler que ce type d'interprétation déterministe est loin de faire l'unanimité parmi les spécialistes de ces autres régions, sur lesquelles on dispose pourtant de connaissances historiques incomparables. Les capacités d'expertise dépendent aussi de leur aptitude à intégrer les débats scientifiques plus larges...

Les dimensions socio-politiques de l'agriculture africaine

Dans le domaine institutionnel, les recherches de terrain montrent également que les grilles d'analyse utilisées pour établir les diagnostics macro-économiques n'enregistrent



pas toujours les changements pertinents. Par exemple, bon nombre d'experts regrettent que les réponses des agriculteurs ne conduisent pas au renforcement d'institutions économiques et sociales «modernes» (propriété privée de la terre, mécanismes du marché, professionnalisation et organisation représentative du métier d'agriculteur...). Mais ce sont plutôt les attentes sous-jacentes à ces diagnostics qui induisent une méconnaissance du comportement réel des agriculteurs, non parce que ceux-ci seraient irrationnels et perclus d'habitudes culturelles inadaptées mais parce que leurs comportements ne peuvent être appréciés indépendamment de leur contexte réels.

S. Berry, parmi d'autres auteurs, souligne par exemple que ce qui caractérise les institutions africaines n'est ni leur faible développement ni un fonctionnement anarchique mais leur complexité et leur grande fluidité (10). Cela serait le résultat de l'instabilité des conditions économiques et politiques de la production agricole dans l'histoire contemporaine de l'Afrique. Tout semble s'être passé comme si, face à cette instabilité chronique, les agriculteurs avaient dû constamment privilégier les stratégies qui leur permettaient, à un moment et dans un contexte donnés, de négocier un accès satisfaisant aux ressources vitales : accès aux ressources économiques (au foncier, à la main d'oeuvre et au marché) mais aussi accès ressources sociales, politiques et identitaires (appartenance à des groupes communautaires locaux, à des réseaux de patronage, à des groupes de pression ethniques, etc.) qui interfèrent avec les premières. La conséquence de ce processus de négociation généralisée serait une prolifération de formes de coordination nouvelles sans que pour autant les institutions plus anciennes disparaissent.

Les études fines de terrain dans de nombreux aspects du domaine agricole confirment que c'est bien une «complexité ordonnée», plutôt que la faiblesse et l'anarchie, qui caractérise le fonctionnement des institutions africaines.

Par exemple, la coexistence de droits «traditionnels» et d'un droit «moderne» n'entraîne pas forcément des contradictions et des blocages dans le fonctionnement quotidien des régimes fonciers locaux. L'enjeu foncier est plutôt régulé par la combinaison de principes différents (dont celui de l'appropriation individuelle) et d'arrangements pragmatiques invoqués et négociés par les acteurs en compétition selon leurs rapports de force. Dans bien des cas, le résultat de ces confrontations assure un niveau de sécurisation foncière des exploitations individuelles et de paix sociale au sein des collectivités rurales que des mesures juridiques formelles, invoquant les bienfaits de la propriété privée au sens occidental, ne seraient pas en mesure d'imposer (11).

De même, les paysanneries africaines ne rejettent nullement les mécanismes du marché. Soumis à une instabilité particulièrement forte des conditions de leurs acti-

vités, les agents économiques recourent à des procédures qui sont communes à tous les systèmes économiques : le fonctionnement du marché est enchâssé dans des réseaux, des contrats et des conventions explicites ou implicites qui sécurisent l'accès social aux ressources et qui garantissent les partenaires contre les risques et les incertitudes les plus importants (12). Réciproquement, l'appartenance à des groupes de solidarité, identitaires ou clientélistes est négociée en fonction des bénéfices attendus concernant l'accès aux ressources du marché et à la répartition des rentes de situation. Les phénomènes politiques, culturels et identitaires ne sont donc pas exogènes aux dynamiques économiques marchandes, pas plus qu'ils ne sont dictés par des règles claires et intangibles, car ils constituent des niveaux de coordination et de négociation entre les différents groupes d'acteurs. Ils sont à la fois le moyen et le résultat de l'action économique des agents.

L'hypothèse que les agriculteurs africains ne penseraient qu'à se soustraire à l'économie marchande apparaît d'ailleurs bien saugrenue au regard des changements intervenus depuis le début du siècle. D'une part, comme on l'a indiqué, la recherche de la sécurité de subsistance les a depuis longtemps conduits à recourir au marché. D'autre part, les principes du marché sont pleinement respectés par les agriculteurs dès lors qu'ils jouent de manière qu'ils jugent respectable, comme le montrent les multiples exemples d'augmentation de la production, de la productivité et de l'accumulation lorsque le marché est relativement stabilisé, organisé et rémunérateur (13).

On pourrait multiplier les domaines institutionnels à propos desquels les études de terrain montrent que les attentes frustrées des bailleurs de fonds reposent sur une méconnaissance des changements réels et sur des hypothèses du comportement des agriculteurs tout simplement fausses. Par exemple les réactions face aux projets et aux politiques agricoles, dont l'évaluation change du tout au tout si l'on considère les agriculteurs non pas comme des bénéficiaires passifs mais comme des clients et des consommateurs actifs du dispositif d'intervention (14). Ou encore les organisations paysannes dites participatives, qui ne constituent certainement pas la panacée trop souvent invoquée par les institutions internationales mais dont le développement change considérablement le paysage économique, social et politique des campagnes africaines (15).

On ne peut pas non plus passer sous silence la recomposition des relations villes-campagnes, généralement absente des analyses macro-économiques focalisées sur le déséquilibre statistique entre les concentrations urbaines et la prétendue déstructuration économique des zones rurales. Sans parler de la croissance et des performances de l'agriculture péri-urbaine et du maraîchage en Afrique, de la reconversion dans l'agriculture vivrière commerciale d'anciennes régions de culture d'exportation (au Ghana, au Nigeria

et en Côte d'Ivoire par exemple) ainsi que des effets pervers des politiques d'importation et d'aide alimentaires sur l'approvisionnement en produits vivriers des villes africaines (eux davantage pris en compte), il faut insister sur les changements actuels qui touchent l'intégration des réseaux urbains et ruraux en ce qui concerne tant les flux économiques que les aspects politiques et sociaux de la vie nationale. On assiste, sous l'effet conjugué des différentes crises qui touchent les milieux ruraux et urbains, à l'émergence de nouvelles combinaisons des ressources urbaines et rurales. Par exemple l'usage par les citadins des ressources rurales en matière de soins et d'alimentation, d'accueil et de scolarisation des enfants ; le retour dans les villages d'une fraction non négligeable de la population urbaine ; ou encore l'investissement des arènes politiques villageoises et rurales par les politiciens des villes à la suite des politiques de décentralisation des ressources publiques. Ce sont là des éléments nouveaux dont on mesure encore mal la portée sur l'avenir des agricultures africaines.

Dans tous ces exemples, la dimension politique des changements de l'agriculture en Afrique est bien évidente. Il ne s'agit pas seulement de l'aspect politicien – encore qu'il soit évidemment présent (16) – mais de la capacité (ou de la nécessité) des agriculteurs ordinaires, aussi pauvres et dominés soient-ils, à se comporter en acteur social et à influencer, même de manière infime, sur le jeu des grandes machineries structurelles par les choix et les négociations mis en oeuvre quotidiennement à leur échelle. Par la force des choses, les agriculteurs sont confrontés, dans le cours des processus d'accès aux ressources, aux conditions sociales et politiques qui organisent cet accès et qui influent grandement sur l'usage économique qui est fait de ces ressources. Le moindre agriculteur ne l'ignore pas, qui tente, à la mesure de ses moyens, de faire lui aussi «sa politique» dans l'arène villageoise et, si possible, dans des réseaux de clientèle plus large.

Usage des ressources et accès aux ressources : les obstacles à la prise en compte des processus dans les diagnostics

Les deux thèmes de l'intensification et du développement institutionnel sont évidemment étroitement reliés ; le premier renvoie plus spécifiquement à la question de l'usage économique des ressources, le second à la question plus générale mais liminaire de l'accès social et politique à ces ressources. Dans une approche de développement, les diagnostics macro-économiques reconnaissent parfaitement cette relation. Par exemple, experts et bailleurs de fonds internationaux soulignent à l'envi le nécessaire renforcement des institutions, de la démocratisation, de la décentralisation et de la participation des populations de base. La question, cependant, peut-elle être convenablement traitée avec cet outillage, comme pourrait le faire croire le ton péremptoire des recommandations ? Il semble bien que non.

En premier lieu, la référence dans les dia-



gnostics à un modèle standard et préétabli d'usage des ressources (ou, ce qui revient au même, à une comparaison «sauvage» avec des situations non africaines préalablement stéréotypées) conduit à des attentes irréalistes quant aux comportements réels des agriculteurs. En second lieu, les diagnostics macro-économiques raisonnent le plus souvent en termes d'impact de politiques publiques ou internationales sur des aspects isolés des processus d'accès aux ressources (par exemple la vulgarisation agricole, la sécurisation foncière et le régime de propriété de la terre, le fonctionnement du marché, l'organisation des agriculteurs). Les effets apparents et comptabilisables à court terme de ces politiques sont privilégiés alors que la nature même des processus exigerait de porter plus d'attention à l'apprentissage par les acteurs de formes inédites de coordination, et à l'identification de propriétés émergentes et de changements diffus, longs et généralement inintentionnels. Enfin, la référence constante à la nécessité de «bonnes politiques agricoles» ne constitue au mieux qu'une vague rhétorique : les décisions techniques et leur application réelle sont nécessairement en grande partie le résultat de rapports de force et de stratégies politiques... et ceci ne peut certainement pas être prévu ni changé par décret.

En bref, ces recommandations se limitent à tirer inlassablement l'alarme sur les écarts vis-à-vis du modèle standard d'usage des ressources plutôt que d'améliorer les modes d'accès, existants mais non figés, de ces ressources, et sans pour autant en déterminer à l'avance les formes définitives. Ce faisant, elles exposent les solutions préconisées à ne pas être socialement durables car elles ne prennent pas suffisamment en compte la dimension politique (c'est-à-dire socialement négociée) du changement des agricultures - comme il est d'usage de le faire, par exemple, quand il est question des agriculteurs des pays développés et de leurs organisations.

L'approche macro-économique et l'approche qualifiée ici, faute de mieux, de socio-économique poursuivent cependant des objectifs différents. Elles ne sont pas opposables et ne se disqualifient pas l'une l'autre. Les analyses macro-économiques sont évidemment indispensables pour éclairer les facteurs structurels des changements et les conditions d'équilibre économiques et financiers. Elles répondent, par ailleurs, au souci légitime des décideurs institutionnels de simplifier et d'opérationnaliser les informations. Enfin, beaucoup de macro-économistes du développement sont conscients des limites de leur art et attentifs à ne pas faire dire aux analyses macro-économiques ce qu'elles ne peuvent pas dire (17).

Les critiques s'adressent ici à une certaine macro-économie internationale institutionnelle, que sa position de monopole conduit à édicter une théologie et à stigmatiser arbitrairement, et surtout inutilement, les populations agricoles africaines, à l'encontre de ce que peuvent révéler les études de terrain.

Il est important de ne pas oublier que les analyses macro-économiques sont établies à partir de l'enregistrement ex post de résultats agrégés des comportements (18) et que les indications nouvelles qu'elles apportent sont le résultat d'hypothèses logiques de causalité. Il est par conséquent illusoire de tirer de ces résultats et de ces extrapolations non empiriques le «comment» du processus, qui relève, lui, de la manière dont les acteurs économiques s'accrochent à la contingence et de la variabilité historique.

On ne peut à la fois considérer les processus comme une «boîte noire» (ou simplement ignorer les changements en cours) et prétendre en commander l'orientation future.

Comportements des agriculteurs et environnements socio-économiques

De leur côté, les analyses socio-économiques sont irremplaçables pour comprendre les processus réels du point de vue des acteurs concrets. Leur apport à la connaissance et pour l'action ne se limite pas à des informations empiriques de type microscopique ou monographique, comme le voudrait une tenace idée reçue. Cependant, les études de terrain n'échappent pas non plus à des dérives possibles qui peuvent conduire à oublier ou à stéréotyper les processus de changement.

Elles sont principalement de deux sortes. Il convient d'abord de se garder le plus possible de l'idéologie populiste inhérente à ce genre d'exercice, idéologie qui tend à hypostasier le bon sens et la rationalité imparables du paysan africain, résistant toujours au mieux à l'adversité. Le second danger, qui redouble souvent le premier, est l'idéologie agrarienne, qui consiste à ne concevoir les sociétés paysannes qu'uniquement préoccupées de se reproduire comme telles. C'est oublier les effets de liaison avec les autres secteurs et les autres activités dans l'orientation des trajectoires agricoles ; c'est oublier aussi que bon nombre d'agriculteurs développent, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, des projets de sortie de l'agriculture, ne serait-ce que pour des raisons de subsistance. Aussi est-il urgent d'en savoir plus sur les recompositions actuelles des réseaux de relations entre les villes et les campagnes africaines.

Les questions essentielles, tant du point de vue de la recherche et de l'action que de l'avenir des agricultures africaines, sont sans doute à rechercher non seulement dans les grands «défis» que la macro-économie officielle se plaît à dramatiser mais certainement aussi dans les comportements ordinaires des acteurs sociaux que sont les agriculteurs.

L'analyse fine de ces comportements permet de se débarrasser de quelques faux «grands défis», par exemple vaincre la répugnance des agriculteurs africains à l'égard de l'économie marchande ou surmonter leur conservatisme vis-à-vis de l'innovation et de l'intensification. Mais elle rappelle aussi une dimen-

sion oubliée des interventions de développement et des politiques économiques : en Afrique comme ailleurs, elles ne s'exercent jamais sur des structures, qui ne sont que des constructions intellectuelles commodes, mais bien sur des groupes sociaux concrets, qui agissent selon des formes d'action politiques.

De ce point de vue, la signification de la diversité et de la flexibilité des systèmes de production et des institutions agraires africaines peut apparaître comme une «entrée» à privilégier (19). S'agit-il de stratégies délibérées pour ménager le futur et donc porteuses de virtualités, comme de nombreux exemples présentés ici le laissent penser et comme l'approche populiste se plaît à le généraliser ? Ou bien s'agit-il de réponses de court terme à l'instabilité de l'environnement (agro-écologique et économique), réponses qui, en se perpétuant dans le temps, ont eu certes le mérite de permettre l'adaptation et la reproduction des sociétés paysannes africaines à un niveau somme toute fort honorable (20) mais qui, néanmoins, induit des obstacles importants à l'usage productif des ressources.

Dans cette hypothèse, pour poursuivre l'argumentation de S. Berry, les agriculteurs seraient beaucoup plus occupés à négocier, sécuriser ou conforter leur accès aux ressources qu'à utiliser les ressources dont ils disposent de manière plus productive. Le voudraient-ils qu'ils en seraient empêchés par la fluidité et la complexité des institutions qui règlent l'accès aux facteurs de production et qui assurent l'insertion dans des groupes et des réseaux assurant leur sécurité. En outre, la succession récente de crises renforcerait la tendance à diversifier les relations sociales permettant d'accéder aux ressources, accroîtrait la prolifération des institutions et, par conséquent, les obstacles à l'investissement à long terme et à l'accumulation productive.

On ne peut donc exclure des hypothèses de travail pessimistes, à condition d'éviter la dramatisation et la généralisation du «pessimisme idéologique» sous-jacent dans bien des analyses macro-économiques, au motif que celles-ci ne retrouvent pas leurs catégories-standards dans les cas africains. D'autant qu'un pronostic valable pour l'ensemble de la sous-région ouest-africaine, par exemple, est peu plausible, qu'il soit pessimiste ou optimiste.

Les études socio-économiques de terrain peuvent contribuer à intégrer dans les diagnostics ce qui fait tant défaut aux projections macro-économiques : la dimension politique «ordinaire» des processus de changement. Cette dimension concerne autant les confrontations au sein des arènes villageoises que les tactiques quotidiennes des agriculteurs de base dans les associations paysannes ou vis-à-vis des services de vulgarisation, ou que les compromis locaux avec les agents chargés de mettre en œuvre les politiques officielles.

La conclusion qu'A. O. Hirschman tirait de

son expérience des politiques de développement il y a près de trente ans est toujours de mise : «Les obstacles à la perception du changement se convertissent en un important obstacle au changement lui-même» [21].

1. Voir le rapport de la Banque mondiale: *L'ajustement en Afrique. Réformes, résultats et chemin à parcourir*, 1994 ; ou celui, moins pessimiste, élaboré conjointement par l'OCDE, la BAD et le CILSS : *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : Une vision à l'horizon 2020*, déc.1994.
2. Celles qui sont conduites, par exemple, à l'institut français de recherche scientifique en coopération (Orstom), au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), dans certaines universités et dans des institutions de recherche-développement telles que le GRET, l'IRAM etc. Le groupe de travail AMIRA (Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain) a été un lieu de réflexion important de 1975 à 1991. Au delà du profil commun de ces études, elles demeurent variées à bien d'autres égards. Voir, pour l'économie rurale : J.-P. Colin et B. Losch, «But where on Earth has Mamadou hidden his Production Function? French Africanist Rural Economics and Institutionalism», in : J. M. Acheson, éd., *Anthropology and Institutional Economics*. University Press of America, 1994; pour l'anthropologie : J.-P. Olivier de Sardan, *De la socio-anthropologie du développement*. Karthala, Paris, 1995 ; dans une perspective interdisciplinaire : J.-P. Chauveau, «Farmer Strategies. The History and Utility of a Multi-disciplinary Concept in Francophone Development Studies», *The Rural Extension Bulletin*, 1995, 7, The University of Reading.
3. J.-M. Gastellu, «Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?», Paris AMIRA, Note n° 26, 1978 ; G. Ancey, «Niveaux de décision et fonction objectif en milieu rural africain» Paris AMIRA Note n° 3, 1975.
4. Olivier de Sardan, 1995. *op cit*
5. Voir par exemple J.-M. Yung et P.-M. Bosc *Le développe-*

- ment agricole au Sahel, Tome IV, «Défis, recherches et innovations au Sahel», Montpellier, Documents systèmes agraires n° 17, CIRAD-SAR, 1992, les contributions sur l'Afrique dans : *Innovation et Sociétés. Quelles agricultures ? Quelles innovations ? Actes du XIV^e séminaire d'économie rurale* (CIRAD-INRA-ORSTOM), CIRAD, Montpellier, 3 volumes, 1995 et dans *Agronomie et sciences sociales face à l'innovation en milieu rural*, Laboratoire d'Études Agraires, ORSTOM-Montpellier, à paraître.
6. Nous nous appuyons en particulier sur : P. Couty, «L'agriculture africaine en réserve. Réflexions sur l'innovation et l'intensification en Afrique tropicale», *Cahiers d'études africaines*, XXXII, 1-2, 1991 : 65-81 ; Yung et Bosc, 1992, *op. cit.* ; P. Milleville et G. Serpantié, G., «Dynamiques agraires et soudano-sahélienne de l'intensification de l'agriculture en Afrique», C. R. Acad. Agric. Fr., 1994, 80, 8 : 149-161.
7. Richards, P., *Indigenous Agricultural Revolution*, London, Hutchinson, 1985.
8. Nous référons notamment aux travaux présentés récemment au Séminaire Succès et échecs des révolutions vertes, CIRAD, Montpellier, septembre 1995.
9. Il faudrait ajouter les effets sur l'organisation des producteurs, réticents à subir un encadrement autoritaire et repressif.
10. S. Berry, *No Condition is Permanent. The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, The University of Wisconsin Press, 1993.
11. Voir notamment : T.J. Bassett et D.E. Crummev, éd., *Land in African Agrarian Systems*, The University of Wisconsin Press, 1993 ; E. Le Bris, E. Le Roy, P. Mathieu, *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1991.
12. Voir entre autres C. Aubertin et D. Cogneau, éd., «Marchés et développement», *Cahiers des sciences humaines*, ORSTOM, 1994, 30, 1-2 Ces procédures sont bien connues des économistes institutionnalistes et néo-institutionnalistes travaillant sur les économies développées
13. Voir J.-M. Yung et J. Zaslavsky, *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs* Montpellier. Documents Systèmes agraires n°18 CIRAD-SAR, 1992

14. Voir par exemple J.-P. Olivier de Sardan, «Sociétés et développement», *Sociétés, développement et santé*, D. Fassin et Y. Jaffré, éd., Paris, Ellipses, 1990.
15. Voir notamment : J.-P. Jacob et P. Lavigne Delville, éd., *Les associations paysannes en Afrique. Organisations et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, 1994 ; J.-P. Chauveau et P. Lebas, *Appropriation d'innovations et exclusion de groupes vulnérables dans les projets de développement participatifs de développement rural en Afrique de l'ouest*, FAO, Division des ressources humaines, 1995.
16. Sur les limites des politiques économiques (notamment des politiques d'ajustement structurel) qui, misant sur la seule compétence technique, excluent la dimension politique, voir J. Coussy, «Economie et politiques du développement», *Les Afriques politiques*, C. Coulon et D.-C. Martin, éd., La Découverte, Paris, 1991.
17. Voir par exemple F. Roubaud, «Où est le marché ? Réflexions à partir d'un exercice de modélisation comparée Afrique-Amérique latine», *Cahiers des sciences humaines*, ORSTOM, 1994, 30, 1-2 : 111-134, et la *Lettre Info Dial*, juin 1994, sur le rapport de la Banque mondiale sur l'Ajustement en Afrique.
18. Encore faut-il tenir compte de la fiabilité des données : «En Afrique, les spécialistes rappellent que la croissance espérée de la production agricole imputable à un projet est souvent inférieure à l'incertitude sur la mesure de la production, que l'incertitude sur l'ensemble de la production vivrière est supérieure à l'aide alimentaire demandée et que les échanges officiels sont supérieurs aux échanges officiels» (Couty, 1991, *op. cit.*, d'après D. Gentil).
19. Cette question a notamment été discutée à l'occasion d'un atelier récent organisé par J. Guyer : Workshop on African Farmers and their Environment in Long Term Perspective. Wageningen, mai 1995.
20. ...et perceptible au niveau macro-économique des lors que l'hypothèse n'est pas exclue d'avance, comme le montre l'étude OCDE-BAD-CILSS déjà citée
21. A. O. Hirschman, «Obstacles à la perception du changement dans les pays sous-développés» *Sociologie du travail* 1968, 4 : 353-361.



LA SECTION INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES RÉGIONS CHAUDES de L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

La Section Industries Agro-alimentaires Régions Chaudes constitue le département tropical de l'École Nationale Supérieure des Industries Agricoles et Alimentaires, située à Massy en région parisienne.

Créée en 1976 à Montpellier, l'ENSIA-SIARC s'est donnée comme objectif la formation de cadres agro-alimentaires pour les pays en développement des régions chaudes. Ainsi le public de l'ENSIA-SIARC est constitué en grande majorité d'étudiants et de stagiaires originaires des pays en développement des zones tropicales et méditerranéennes, auxquels se joignent des étudiants européens appelés à travailler dans ces zones.

A partir de 1986, la mise en place d'Agropolis a permis de renforcer la synergie avec les autres établissements installés à Montpellier et travaillant dans le domaine de la formation, de la recherche et du développement pour les régions chaudes (principalement le CIRAD, l'IAM et l'ORSTOM).

Dans les formations qu'elle dispense, l'ENSIA-SIARC fait largement appel aux technologues du CIRAD mais également à un réseau de professionnels spécialistes du développement agro-alimentaire dans les principales filières de transformation.

Aujourd'hui après avoir formé plus de 400 cadres exerçant dans une trentaine de pays du Sud, la mission de l'ENSIA/SIARC s'oriente suivant 4 axes :

- poursuite de la formation de cadres agro-alimentaires pour les pays en développement des zones tropicales et méditerranéennes,

- appui aux équipes d'enseignants-chercheurs agro-alimentaires des pays du Sud,
- création et diffusion d'outils pédagogiques de formation initiale ou continue liés à la valorisation des matières premières tropicales agricoles,
- réalisation de mission d'ingénierie pédagogique dans les pays du Sud pour le secteur agro-alimentaire.

Ces quatre axes d'activité convergent vers un même objectif : améliorer le nombre et la qualification des acteurs du secteur agro-alimentaire dans les pays en développement.

Les actions de formation et de développement se déroulent soit sur le site de Montpellier, soit directement dans les établissements de formation ou dans les entreprises des pays du Sud.

Le principal souci des différentes formations réalisées est de permettre une meilleure valorisation des productions agricoles locales par leur transformation et leur commercialisation, à destination des marchés intérieur venant en substitution aux produits importés. L'accent est également mis sur la gestion de la qualité, indispensable pour pouvoir exporter de façon durable les produits transformés. Enfin, les transferts Sud-Sud sont largement développés.

A côté des formations initiales diplômantes (formation d'ingénieur Industries Agro-alimentaires Régions Chaudes en deux ans accessible à Bac + 4), l'ENSIA-SIARC a développé des actions de formation continue (voir liste ci-dessous) et propose en particulier un Mastère en Technologie Agro-alimen-

taire des Régions Chaudes de la Conférence des Grandes Ecoles et un Master Européen en Transformation des Produits Tropicaux à Vocation Alimentaire réservés aux professionnels ayant au moins trois ans d'expérience. Ce Master est réalisé sous forme de modules capitalisables sur une durée maximale de 5 ans (voir ci-dessous liste des modules).

L'ENSIA-SIARC a développé de nombreux partenariats internationaux tant au niveau africain (Côte d'Ivoire, Cameroun, Madagascar, etc...) que latino-américain (Nicaragua, Colombie, Brésil) et asiatique (Viêt Nam, Cambodge, Thaïlande). Les activités de recherche sont réalisées au CIRAD et bénéficient du vaste réseau international de cet établissement.

Nos modules de formation continue ou de Mastère Natura :

- Transformation des produits agricoles (un stage théorique et un stage de manipulations pratiques)
- Projet agro-alimentaires en régions chaudes (analyse, gestion, conception et réalisation de projet)
- Outils de la qualité en agro-alimentaire
- Transformation des céréales et amyliacés tropicaux
- Boissons - Brasserie
- Systèmes et procédés énergétiques en industrie alimentaire des régions chaudes
- Produits animaux
- Valorisation et transformation des fruits en régions chaudes
- Agro-industries rurales à vocation alimentaire en régions chaudes
- Equipements agro-alimentaires et leur maintenance pour les régions chaudes.

Dr. F. GIROUX Directeur ENSIA - SIARC